

Enquête accessibilité

Pôle de la Belle-de-Mai

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Situé à proximité de l'hypercentre et au cœur d'un quartier du centre-ville considéré comme contrasté, le pôle de la Belle-de-Mai s'inscrit dans un secteur faisant l'objet d'un vaste programme de réhabilitation. Il constitue un espace d'activités atypique et innovant qui contribue au rayonnement économique et culturel de Marseille. L'espoir que le pôle, conforté dans son fonctionnement, contribue à entraîner le quartier dans une spirale vertueuse tarde à se concrétiser pleinement. Une des causes la plus communément avancée est sa mauvaise desserte. Nombre d'études ont effectivement montré que le pôle souffrait d'un déficit d'accessibilité. C'est pourquoi la Ville de Marseille (Direction des Projets Économiques) a souhaité réaliser une enquête sur les déplacements sur le pôle de la Belle-de-Mai. Cette enquête réalisée en partenariat avec les entreprises et les organismes présents sur le site, a été confiée à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam). Au-delà de la nécessité de connaître les pratiques de déplacements des utilisateurs et leurs besoins, d'autres éléments de contexte ont conforté la pertinence d'une telle enquête en 2014.

1-En 2014, le pôle Média fête ses dix ans d'existence

Inauguré en 2004, le pôle Média (Îlot 2) fête ses dix ans d'existence. Aujourd'hui, Il regroupe 50 entreprises totalisant environ 1 000 emplois. Il présente une configuration stabilisée et une ancienneté qui permettent de sonder son fonctionnement notamment en matière de déplacements.

2-Une augmentation de la fréquentation de la Friche liée aux retombées de MP2013

La Friche de la Belle-de-Mai (Îlot 3) a été un des hauts lieux de la "Capitale européenne de la culture". En 2013, elle a accueilli près de 500 000 visiteurs dont 120 000 sont venus dans le cadre d'expositions organisées à cette occasion. Grâce à ce regain de notoriété, il est probable que la Friche va conforter son image de place forte de la création artistique à Marseille et attirer de plus en plus de visiteurs.

3- Installation en 2014 de Pôle Emploi : plus de salariés et surtout plus de visiteurs

L'installation sur le site de Pôle Emploi et de services sociaux annexes (dans un bâtiment d'environ 6 000 m²) va sensiblement augmenter le nombre de salariés sur le site (300 environ) et surtout provoquer une hausse importante de fréquentation d'utilisateurs provenant de Marseille (service de proximité de Pôle Emploi) et de la région puisque cette antenne regroupe tous les services dédiés aux intermittents du spectacle de la région Provence-Alpes Côte-d'Azur.

4- L'impact à venir des projets d'aménagement

De nombreuses interventions sont en cours ou projetées sur le quartier de la Belle-de-Mai. Le plus impactant concerne le projet dit "Quartiers Libres" portant sur 140 hectares. À court terme, la reconversion du site dit "des Casernes" devrait avoir un impact très fort sur le quartier et son attractivité.

synthèse

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ENQUÊTE

Durée des enquêtes : du 4 février au 4 juin 2014. Au total, 1 715 questionnaires (dont 730 pour le volet "Salariés", 855 pour le volet "Grand public" et 130 pour le volet "Visiteurs professionnels") ont été collectés.

AU SUJET DU QUARTIER

75% des salariés considèrent que travailler dans le pôle de la Belle-de-Mai est "agréable".

48% des salariés considèrent que travailler dans le pôle est "personnellement valorisant".

63% des salariés considèrent que travailler dans le pôle est "professionnellement valorisant".

MOTIFS, RYTHMES DE DÉPLACEMENTS ET APPRÉCIATION DE L'ACCESSIBILITÉ

85% des salariés arrivent au pôle le matin entre 8 heures et 9 heures 30 avec une forte pointe à 9 heures. Le soir, les départs sont plus échelonnés et se répartissent sur une amplitude horaire plus large (quatre heures) allant de 16 heures à 20 heures.

80% du grand public se rend sur le pôle (la Friche) pour des spectacles, notamment en soirée.

40% des salariés sont amenés à se déplacer pour des motifs professionnels durant leur temps de travail, ce qui engendre de nouveaux flux. Pour la moitié d'entre eux, la fréquence de déplacements est assez rare : moins de 5 fois par mois. Ceux qui se déplacent très fréquemment, au moins une fois par jour, ne représentent que 5%.

45% du grand public fréquente le pôle au moins une fois par mois (dont 13% plusieurs fois dans la semaine). La moitié du grand public juge "mauvaise" l'accessibilité du site et le tiers la considère comme "moyenne".

60% des visiteurs professionnels viennent sur le site au moins une fois par semaine.

La mauvaise desserte du site est de loin le point le plus abordé par les salariés : **30%** des tribunes libres portent sur ce sujet.

40% des visiteurs professionnels jugent "mauvaise" l'accessibilité du site et 30% la considèrent comme "moyenne".

LES UTILISATEURS DES TRANSPORTS EN COMMUN

En moyenne, pratiqués par un usager sur quatre pour les transports collectifs urbains.

Fréquence d'utilisation des transports collectifs

	Transports collectifs urbains	Transports interurbains
Salariés	23%	9%
Grand Public	28%	0%
Visiteurs	20%	7%
Professionnels		

Qualité de la liaison entre les stations de métro "St-Charles" et de tramway "Longchamp" et le site

80% des salariés la considèrent mauvaise, s'ils utilisent **les transports en commun**.

Opinions sur la qualité de la desserte en bus

65% des salariés jugent nécessaire d'améliorer la qualité de l'offre de la ligne N°52.

70% des salariés la considèrent mauvaise, s'ils doivent utiliser **le vélo**.

60% des salariés jugent nécessaire d'améliorer la qualité de l'offre de la ligne N°49.

60% des salariés la considèrent mauvaise, s'ils se rendent **à pied** sur le site.

LES UTILISATEURS DE LA VOITURE

Fréquence d'utilisation :
quelque soit le public, la part de la voiture ne dépasse jamais 50%

47% pour les Visiteurs Professionnels dont **41%** seuls et **6%** à plusieurs dans une voiture.

41% pour les salariés dont **40%** seuls et **1%** à plusieurs dans une voiture.

29% pour le Grand Public dont **13%** seuls et **16%** à plusieurs dans une voiture.

La question du stationnement :
un problème sensible notamment pour les salariés

50% des salariés utilisant leur voiture pour venir travailler se garent habituellement dans la rue. Parmi eux, **35%** reconnaissent qu'ils se garent de temps en temps sur un emplacement non autorisé et **10%** souvent...

30% du Grand public se rendant sur le site en voiture affirment se garer sur un emplacement non autorisé.

70% des Visiteurs Professionnels bénéficient d'un emplacement réservé lorsqu'ils sont en visite dans le site.

Le covoiturage : peu pratiqué et "moyennement" souhaité

Les pratiques actuelles

16% parmi le grand public, **6%** chez les visiteurs professionnels et seulement **1%** parmi les salariés.

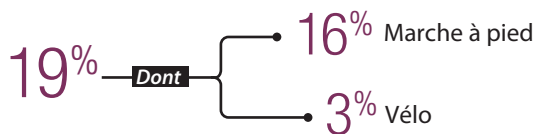
Intérêt pour le covoiturage

La moitié des salariés intéressés par le covoiturage et l'autre moitié non...

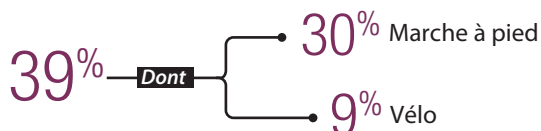
LES "MODES DOUX"

Fréquence d'utilisation des modes doux

SALARIÉS



GRAND PUBLIC



VISITEURS PROFESSIONNELS



Les suggestions d'amélioration pour les modes doux selon les salariés

(mesures recueillant au moins 50% des suffrages très favorables)

78% réclament des cheminements piétonniers sécurisés.

76% réclament des pistes cyclables sécurisées et continues.

54% réclament la création de garages à vélos abrités et fermés à proximité du site.

Les suggestions d'amélioration pour faciliter la marche à pied pour se rendre sur le pôle selon le Grand public*

(mesures recueillant au moins 50% des suffrages très favorables)

65% réclament l'amélioration de la traversée des tunnels.

* À noter les suggestions pour les autres modes doux sont les mêmes que celles des salariés

LA PAROLE EST AUX USAGERS

Trois propositions "simples" et "faciles à mettre en œuvre", selon les usagers, pour améliorer la desserte du site et son environnement.

1 Améliorer le niveau de service des deux lignes de bus

Les suggestions pour améliorer le niveau de service des deux lignes de bus sont les suivantes et sont énumérées selon l'ordre d'importance déterminée par les sondés :

- 1 - **augmenter la fréquence des bus de la ligne 52** : passer d'une fréquence de 30 minutes à 15 minutes. A minima aux heures de pointe le matin (de 8 heures à 9 heures 30) et le soir (de 16 heures à 19 heures ;
- 2 - **mettre en place des navettes spécifiques lors des événements exceptionnels nocturnes qui ont lieu à la Friche**. A minima avec l'une des deux stations "têtes de

pont" du site (les stations Saint-Charles des lignes 1 et 2 du métro et Longchamp pour la ligne 2 du tramway) ;

- 3 - **élargir les amplitudes horaires le soir** pour permettre aux salariés de quitter le site jusqu'à 20 heures ;

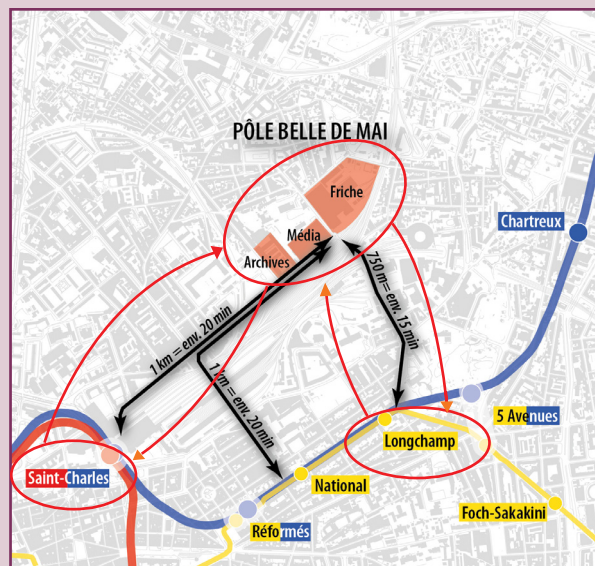
- 4 - **informer les usagers en temps réel des temps d'attente** afin qu'ils puissent opter pour un autre mode de transport en cas de problème. Cette proposition est surtout mentionnée pour la ligne 49 dont le fonctionnement est souvent jugé comme "catastrophique" en raison de la très forte irrégularité des horaires de passage.

2 Créer à partir des stations de métro "Saint-Charles" et de tramway "Longchamp" des conditions attrayantes d'accès au site

Cette suggestion s'appuie d'abord sur la demande d'une "mise en boucle" du pôle avec les stations de métro "Saint-Charles" et de tramway "Longchamp" s'appuyant sur une navette qui fonctionnerait spécifiquement entre les trois points mentionnés. Les sondés évoquent la création d'une nouvelle ligne de minibus (électriques précisent certains, considérée comme "indispensable".

Trois autres propositions se détachent et viennent se greffer sur la demande prioritaire formulée ci-avant :

- **l'installation et/ou le renforcement de stations le "vélo" sur trois sites** : la Friche, station Saint-Charles et Longchamp et l'aménagement de pistes cyclables entre eux ;
- **le réaménagement des deux tunnels** (en priorité le tunnel Bénédit) pour les rendre plus sécurisés et plus agréables (actions d'embellissement et d'amélioration de l'éclairage) ;
- **l'amélioration de la signalétique** entre les stations de Saint-Charles et Longchamp et le pôle de la Belle-de-Mai.



3 Rompre l'isolement du site

Comme déjà indiqué, l'étude est centrée sur la question de l'accessibilité et n'a pas vocation à traiter la question des problèmes de fonctionnement du quartier. Il convient toutefois de mentionner deux suggestions récurrentes parmi les usagers et notamment chez les salariés :

- le besoin de favoriser à proximité du pôle **l'implantation de commerces** alimentaires et de cafés et restaurants ;
- la nécessité de **mettre en synergie la place Cadenat** (centralité du quartier) **et le pôle**. Ceci afin d'inciter les salariés – mais aussi les visiteurs – à fréquenter le quartier et à faire sortir les usagers du "cocon".